

Quelles conséquences sur l'économie et les ménages ?

Fiction ? Scénario catastrophe ? Comment les entreprises et les particuliers peuvent-ils réagir en cas de chute du gouvernement Barnier ? Les réponses d'un économiste.

Quelles pourraient être les conséquences de la chute du gouvernement de Michel Barnier ? Lionel Nesta, professeur des universités à l'Université Côte d'Azur, chercheur au GRE-DEG (CNRS UCA), chercheur associé à l'OFCE (Sciences Po Paris) et à Skema Business School, envisage les différentes possibilités : « la probabilité du scénario du pire n'est plus nulle », souligne-t-il som- brement.

La France ne devrait jamais être dans une position où le scénario du pire est possible. Le pire, ce n'est pas le gouvernement qui tombe car cela fait partie de la vie démocratique mais c'est la défiance croissance des marchés financiers. Comment réagiront-ils, c'est l'inconnu.

Normalement, les pays s'endettent lors des périodes de crise et se désendettent lors des périodes de croissance. La France n'a pas montré cette capacité depuis 50 ans et affiche 3 274 milliards de dette (112 % du PIB). La chute du gouvernement Barnier est le résultat d'un jeu de politique politicienne mais cela montre qu'elle n'est pas capable de prendre des décisions fortes en matière budgétaire. Cela accroît la méfiance sur les marchés financiers. Songez que lors de la dissolution de l'Assemblée nationale en juin, l'écart entre les taux d'intérêt français et ceux allemands a augmenté en une seule journée de 80 points, soit

0,8 % de plus à rembourser.

Quelle sera la réaction des marchés financiers ?

Il faut s'attendre à une augmentation très rapide des taux d'intérêt d'emprunt pour l'État français. Ce qui peut rendre la dette plus difficile à contrôler.

Quelles conséquences ?

L'État français subira très rapidement une augmentation de la charge de la dette qui deviendra très certainement le premier budget du pays à la place de l'Éducation nationale ou de la défense. C'est-à-dire que le pays ne rembourse rien, il paye juste le service d'être endetté. On parle là de 80 milliards d'euros.

La dette peut-elle devenir incontrôlable ?

Si le gouvernement chute, la France devient politiquement ingouvernable. Ce qui va accroître la perception du risque sur les marchés financiers. Ceci se traduira par une augmentation des taux d'intérêt. L'inconnue, c'est l'ordre de grandeur du taux d'intérêt d'emprunt. Si l'augmentation est faible – et c'est le scénario le plus probable –, le nouveau gouvernement devra mettre en place une politique d'austérité plus importante que celle actuelle pour faire face à la dépense imprévue des taux d'intérêt.



L'économiste Lionel Nesta envisage les différents scénarios.

Et sur les ménages ?

Les ménages subiront une baisse de leur pouvoir d'achat pour deux raisons : l'augmentation très probable des impôts et celle des taux d'intérêt d'emprunt (consommation et immobilier).

Sur les entreprises ?

On peut anticiper une hausse des impôts et une baisse des aides (sur les bas salaires, crédit impôt recherche...). Les entreprises emprunteront aussi à des taux plus importants, ce qui impactera leur capacité d'investissement. Avec, pour corollaire, moins de créations d'emplois, moins de croissance, voire de la récession...

Quelles solutions ?

Il est illusoire de penser qu'on peut résoudre ce problème en un budget, voire deux ou trois. Il faut initier une réflexion sur les contours de l'État dans l'économie : le financement des retraites, les dépenses de santé, ses missions régaliennes.

La France peut-elle être insolvable si les taux d'intérêt augmentent fortement ?

Le risque est non nul mais cela reste pour l'heure peu probable. Si la France devient insolvable, elle peut être placée sous la tutelle du Fonds Monétaire International (FMI) qui imposera des réformes. C'est donc une

perte de souveraineté qu'il faudrait anticiper. Le scénario de la défaillance de la France est fort peu plausible. Si tel était le cas, ce sont les institutions européennes qui seraient menacées.

Peut-on annuler une partie de la dette française ?

La Banque centrale européenne (BCE) pourrait annuler une partie. Cela signifierait certainement la fin de l'euro tel qu'il existe aujourd'hui. La Banque centrale européenne a pour mission d'en assurer la valeur : pourquoi aiderait-elle la France plutôt qu'un autre État ? En cas d'annulation de la dette par la BCE, on ne peut pas exclure que l'Allemagne sortira de l'euro car c'est contraire à ses valeurs.

Quel est le scénario le plus probable selon vous ?

C'est vraiment celui où les conditions de financement de la France vont se resserrer. La chute du gouvernement Barnier provoquera un choc récessif sur l'économie. Il y aura, à mon sens, une augmentation raisonnable et raisonnée des taux d'intérêt d'emprunt de l'État français qui va avoir une répercussion sur non seulement les marges de manœuvre de l'État mais aussi sur l'activité privée des entreprises et des ménages.

KARINE WENGER
kwenger@nicematin.fr

Questions à Benjamin Morel, politiste et constitutionnaliste « Un gouvernement technique serait le scénario le plus raisonnable »

Benjamin Morel, maître de conférences à l'université Paris-Panthéon-Assas, décrypte la probabilité et les conséquences d'une censure du gouvernement Barnier.

En quoi le vote de la censure du gouvernement Barnier, attendu ce mercredi après-midi à l'Assemblée nationale, serait un moment marquant dans l'histoire de la V^e République ?

La seule et dernière censure votée remonte à octobre 1962 (contre le gouvernement Pompidou, Ndlr), ça montre la fragilité du gouvernement, qui n'a clairement pas de majorité. Et qui, dans ce cas, ne peut reposer que sur l'un de ses opposants politiques. Les règles étaient connues dès le

début. Quand Emmanuel Macron a consulté Marine Le Pen sur le choix de Michel Barnier, c'était pour sonder sa volonté ou non de le censurer. Avec le budget, son intérêt à elle s'est inversé.

C'est-à-dire ?

Marine Le Pen est prise dans une forme de hiatus : entre le public CSP + retraité de centre droit qu'elle convoite et son électorat abstentionniste, qui pourrait faire retomber le RN à 50 députés s'il ne va pas voter en cas de nouvelle dissolution. Toute la marche vers le pouvoir pourrait être stoppée si le RN perd sa base électorale, qui est aujourd'hui contre le budget. En censurant, elle fait donc le moins mauvais choix.

Quelle est la probabilité que la censure du gouvernement soit vraiment votée ce mercredi ?

Très élevée. Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) ne peut pas être retouché à ce stade.

Les conséquences directes d'une censure ?

Le gouvernement Barnier ne pourrait plus prendre de mesures politiques engageant ses successeurs et ne ferait qu'expédier les affaires courantes. Pour un budget adopté avant le 31 décembre, il serait urgent de nommer un nouveau gouvernement.

Quel serait le profil idéal d'un nouveau Premier ministre, dans le contexte actuel ?

Un Premier ministre de centre gauche, c'est difficilement envisageable. Et pour LFI, soutenir un gouvernement Cazeneuve ? Pas pensable. Au centre droit, on parle de Lecornu et Bayrou. Mais ça ne tient qu'avec Marine Le Pen. Même chose pour l'option Retailleau. Reste le scénario le plus raisonnable du gouvernement technique, pour avoir un budget et tenir quelques mois avant une dissolution. Est-ce que ça sera la volonté de Macron, qui a plutôt envie de reprendre la main ?

Une dissolution avant juillet, c'est toujours impossible ?

Oui d'un point de vue constitutionnel. Mais ça dépend d'un décret de dissolution pris



(Photo Frank Muller)

par le président. Or, le Conseil d'État tout comme le Conseil constitutionnel se sont dits incompétents pour contrôler ce décret. Donc aucun juge ne pourrait empêcher un éventuel décret de dissolution, qu'il provienne d'Emmanuel Macron ou d'un autre président.

Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon attendent une démission de Macron...

Ça peut être un souhait politique de certains, avec des élections à minima au mois de janvier. Mais ça ne règlera pas la situation parlementaire ni la question du budget en l'absence de majorité.

MICHAËL ZOLTOBRODA
mzoltobroda@nicematin.fr